Chaussier,
Éloge par Pariset.

dans les Chauve-souris (1), le Blaireau, les Rats, les Écureuils, les Fourmiliers, l'Hippopotame, le Rhinocéros, etc.

Enfin l'os frontal offre encore, chez beaucoup de Mammifères, une particularité consistant en des excroissances singulières dont il est pourvu, et parmi lesquelles se rangent, tant les cornes revêtues de matière cornée des Brebis, des Chèvres et des Bœufs, que la postérieure des deux cornes entièrement formées de substance cornée du Rhinocéros bicorne, et enfin le bois des Cerfs.

289.

Parmi ces diverses excroissances, les dernières, ou les *bois*, n'ont pour base qu'une courte et solide apophyse osseuse de l'os frontal, qu'on appelle *couronne*, et sur laquelle le bois se développe, comme l'on sait, chaque année, par l'effet d'un travail extrêmement remarquable. La substance du bois diffère beaucoup de celle des os, à cause de la matière cornée qui s'y trouve mêlée, et qui annonce que ces productions appartiennent en partie au dermatosquelette. Voici quelle est à peu près l'histoire de leur formation (2).

Dès que les testicules commencent à enfler, au mois de mai, les branches de l'artère carotide externe qui vont à la région de la couronne, se dilatent; un surcroît d'activité vasculaire, une sorte d'inflammation, se manifeste à la surface de cette couronne, et fait tomber le vieux bois, comme quand une partie gangrenée se détache des chairs vives. Bientôt apparaît au même endroit une tumeur molle et abondamment pourvue de sang, d'où pousse peu à peu le bois. Celui-ci est d'abord mou, couvert d'une peau vasculeuse et velue, qui se détache par la suite; mais chaque nouveau bois est toujours plus grand que les précédens, et il s'endurcit

(1) Cependant j'ai aperçu dans le crâne d'une grande Chauve-souris (probablement le *Vespertilio noctula*) des sinus frontaux bien manifestes, quoique peu amples.

(2) Voyez surtout, à ce sujet, HOME, *Lectures on comparative anatomy*, pag. 67.

lion et l'ischion forment ordinairement (par exemple dans les Carnivores, les Rongeurs, etc.) un os de force égale partout, assez long, et presque parallèle à la colonne vertébrale, à la région extérieure duquel, un peu au dessous de son milieu, se trouve la cavité cotyloïde pour la tête du fémur, et dont l'étroitesse devient également la cause du peu de largeur des hanches des Mammifères. Ici donc la plus grande partie de l'os iliaque se trouve dans la même direction que l'omoplate chez l'oiseau, et aux deux régions, cette situation a pour résultat de fournir des lignes d'insertion plus longues aux muscles. Cependant cette forme des os iliaques, jointe au peu de largeur du sacrum, nous fournit en outre la cause essentielle de la marche à quatre pattes et de la difficulté que présente la station sur les pattes de derrière, parce qu'elle a pour effet de rétrécir la base du tronc. Quant à la réunion des pubis, elle est plutôt en face des vertèbres caudales supérieures que vis-à-vis du sternum, d'où il suit, par conséquent, que l'état de choses auquel les accoucheurs ont coutume de donner le nom d'inclinaison du bassin, existe au plus haut degré chez les Mammifères.

278.

La crête iliaque devient un peu plus large dans les Ongulés, principalement chez l'Éléphant, le Rhinocéros, le Taureau et le Cheval; mais, en même temps, la face interne de l'ilion acquiert un peu plus de concavité (ce qui a lieu surtout dans l'Éléphant et le Rhinocéros), de sorte que la forme totale se rapproche de celle du bassin de l'homme, entre lequel et celui des Carnivores le bassin des Singes établit une autre transition encore.

Du reste, je ne puis m'empêcher de rappeler ici que déjà, dans les Mammifères, comme chez l'homme, la différence d'un sexe à l'autre s'exprime d'une manière positive par l'ampleur plus grande et la rotondité plus marquée du bassin. La symphyse pubienne manque même aux femelles de quelques Chauve-souris, d'après les observations de Pallas

MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE ROYALE DE MÉDECINE.

TOME CINQUIÈME.

IMPRIMERIE DE COSSON, RUE SAINT-GERMAIN-DES-PRES, N° 9.

MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE ROYALE

DE MÉDECINE.

TOME CINQUIÈME.

Avec Planches.

PARIS,
J. B. BAILLIÈRE, LIBRAIRE
DE L'ACADÉMIE ROYALE DE MÉDECINE,
RUE DE L'ÉCOLE DE MÉDECINE, nº 13 *bis*.
LONDRES, MÊME MAISON, 219, REGENT-STREET.
BRUXELLES, TIRCHER. — GAND, DUJARDIN. — LIÉGE, DESOER. — MONS, LEROUX.
1836.


WELLCOME
LIBRARY
INSTITUTE

MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE ROYALE DE MÉDECINE.

PREMIÈRE PARTIE. — HISTORIQUE.

ÉLOGE

DE

CHAUSSIER,

Par E. PARISET.

François Chaussier naquit le 2 juillet 1746, à Dijon, autrefois capitale de la Bourgogne, et aujourd'hui chef-lieu du département de la Côte-d'Or. Il n'est point de ville en France, après Paris, qui ait cultivé avec plus d'éclat les sciences et les lettres, et donné au monde de plus grands écrivains. Quel talent en effet s'oserait mettre en parallèle avec un Bossuet, avec un Buffon? Dès 1693, Dijon avait une académie, laquelle toutefois ne fut régulièrement constituée qu'en 1740; et, dès cette époque, au nombre des pensionnaires qui lui appartenaient, on rencontre le nom de Chaussier, médecin. Ce Chaussier était-il de la famille de François? était-il un de ses parens? n'était-il que son



homonyme? C'est un point qu'il n'a pas été possible d'éclaircir. Ce qu'on croit savoir, c'est que le père et la mère de François Chaussier étaient de simples artisans. Je n'ai pu rien apprendre de ses premières années, ni de ses premières études. Elles furent probablement très-variées, comme l'était son tour d'esprit : et dans une ville où brillaient tant de lumières, il était naturel qu'il conçût du goût pour des connaissances de tout genre. Il s'appliqua surtout aux langues anciennes, et prit dans l'hôpital de Dijon quelque teinture de la médecine. Comme il témoigna pour cette science une vocation décidée, sa mère (car il avait probablement perdu son père de très-bonne heure) l'envoya dans la capitale pour y perfectionner ses études. Là, sa soif de savoir s'accrut avec les moyens d'y satisfaire. Partout où il pouvait recueillir quelques vérités nouvelles, on était sûr de le trouver, auditeur attentif, prenant des notes, interrogeant le professeur, et attaquant de tous côtés, pour ainsi dire, les faits qu'il voulait pénétrer. C'est par cette activité d'esprit qu'il suppléait au défaut de livres : car il en était absolument dépourvu. Il eut l'heureuse occasion de connaître Sabatier. Sabatier démêla d'un coup d'œil tout ce qu'il valait, et le fit son prosecteur. L'élève était digne du maître. Ils furent long-temps [illegible] par une correspondance suivie; et, plus tard, malgré l'opposition [illegible]s sentimens sur des points tres-délicats, ils aimaient à se rendre [illegible]ellement justice, et à se glorifier l'un de l'autre. Je reprends. A [illegible]ce de travail et d'application, l'intelligence de Chaussier s'étendait [illegible]ur en jour, et bientôt il se sentit en état de faire part de ses richesses et d'enseigner ce qu'il avait appris, et même ce qu'il apprenait. Il jeta les yeux sur quelques uns de ses condisciples, et leur proposa de se réunir chaque soir autour de lui pour reprendre et élaborer les leçons du matin. Un léger pécule était le prix de ces répétitions; et cette faible ressource, ajoutée aux trente francs que sa mère lui faisait remettre chaque mois, permit à Chaussier de prendre un vol plus haut et de se livrer à ses propres inspirations. Il composa pour l'Académie de chirurgie des mémoires qui lui valurent des médailles d'argent et d'or, et même, dit-on, lui firent accorder gratuitement la maîtrise. Mais de tous les événemens de cette période de sa vie, celui que Chaussier considérait comme le plus singulier, c'est qu'ayant Sabatier pour maître, il avait Desault pour élève. C'est de lui que Desault reçut les premières leçons d'ostéologie et d'anatomie.

On le voit: de même que ses plus célèbres contemporains, Fourcroy,

Vauquelin, Corvisart, Chaussier dans sa jeunesse était pauvre, et il n'est sorti, comme Dupuytren, de la pauvreté que par le travail et le savoir. J'entendsce genre de savoir qui, puisé dans la nature, et non dans les livres, prend dans l'esprit une assiette plus ferme, pour ainsi dire, et forme un ensemble d'idées plus net, plus consistant et plus original. A ces traits de similitude avec tant d'hommes éminens, qu'on me pardonne d'ajouter celui qu'il eut avec Frank; Frank né en 1745, un an avant Chaussier. Tous deux jeunes, tous deux pleins de chaleur pour l'étude et de passion pour la médecine, tous deux nourrissaient dans leur cœur une autre passion plus vive encore, dont le feu les animait au travail, et qui, par le prix dont elle flattait leur ardeur, mêlait pour eux un charme secret aux difficultés même, et rendit ainsi leurs progrès plus rapides et plus sûrs. A peine honorés du titre de docteurs, ils courent l'un et l'autre à celles qu'ils aiment, pour en obtenir un titre plus doux; Frank à vingt ans, Chaussier à dix-neuf : âge précoce pour le mariage, et surtout pour la pratique. Mais une fois établi dans sa ville natale, Chaussier, par la sainteté même de l'engagement qu'il vient de contracter, par ses lumières, sa conduite, son assiduité, ses succès, et surtout par le souvenir des récompenses qu'il avait reçues dans la capitale, Chaussier fit bientôt oublier sa jeunesse, et se concilia par degrés l'estime et la confiance de ses concitoyens.

Dès ce moment, sa fortune fut assurée. Chaque jour voyait croître sa clientelle. La ville avait deux prisons, il en fut nommé chirurgien; elle avait un hôpital, il en fut le médecin. La justice cherchait un homme assez profondément versé dans toutes les branches de l'art de guérir, pour lui confier le soin de faire et de rédiger, soit dans la ville même, soit dans tout l'arrondissement, les visites et les rapports juridiques : Chaussier fut choisi; et ce fut après avoir accepté cette nouvelle tâche, qu'il en sentit toute la difficulté. Dans les actions humaines que la loi soumet à l'examen des tribunaux, quelle prodigieuse variété de cas, en effet! quelles complications singulières! que d'énigmes à résoudre! que d'écueils à éviter! Et pour ne pas porter atteinte à la liberté, à l'honneur, à la vie des hommes par la témérité de ses jugemens, pour prononcer avec sûreté sur des infanticides, des meurtres, des empoisonnemens, des blessures, quel merveilleux savoir! quelle rare sagacité! quelle prudence plus rare encore dans le médecin! Ému de crainte à la seule idée de tant de devoirs sacrés et redoutables, et

pour se mettre en état de les remplir, Chaussier interrogeait avec anxiété ce qu'il avait appris de ses maîtres; il interrogeait les meilleurs livres : et il s'effrayait du vide de ses connaissances et de la stérilité des écrivains. C'est à cette époque que remontent ses premiers travaux sur la médecine légale, travaux dont je parlerai plus tard; et ce fut pour leur donner plus d'étendue et de solidité tout ensemble, qu'il étudia de plus près la physique et la chimie, tenta des expériences sur les animaux, et reprit les cours qu'il avait déjà faits dans la capitale. En 1769, c'est-à-dire à l'âge de vingt-trois ans; il ouvrit pour les étudians en chirurgie et les élèves de l'école de peinture un cours gratuit d'anatomie de l'homme et d'anatomie comparée. Il y démontrait les organes dans l'état sain; il les démontrait dans l'état pathologique; et des variétés de ce dernier état, il tirait des inductions pour le traitement des maladies. Après chaque leçon, Chaussier en faisait une seconde sur les maladies des yeux; précurseur en cela de l'Allemagne et de l'Italie. Dans ces cours si utiles, tout se faisait aux frais du professeur; et ce professeur les fit pendant onze années avec le même désintéressement. Les États de Bourgogne finirent par en reconnaître l'importance, et en 1780 la chaire de Chaussier fut dotée par le public. Mais de tous les services qu'il rendait, celui-là n'était pas le plus méritoire. Une estime réciproque l'attachait aux hommes les plus distingués de la ville de Dijon. Devenu leur collègue à l'Académie, il apportait dans cette compagnie son savoir; il y apportait l'ascendant de son exemple, et cet exemple eut des imitateurs. Des cours autorisés s'organisèrent sur le modèle du sien. En 1771, un vaste jardin fut donné à l'Académie; on le peupla de plantes médicinales, et Durande y enseignait annuellement la botanique. On se plaignait dans les campagnes de la dangereuse ignorance des sages-femmes. Sur l'invitation des États, Enaux ouvrit en 1773, et continua dans les années suivantes un cours gratuit d'accouchemens où il joignait la pratique à la théorie, et formait ses élèves à la manœuvre. Or, vingt de ces élèves appartenaient à la campagne. Tous les esprits étaient alors tournés vers les améliorations sociales. On ne respirait partout que bien public. Dijon plus que toute autre ville cédait à ce mouvement universel. Un avocat-général du parlement, Guyton de Morveau, écrivit en 1774 un mémoire sur la nécessité de créer pour la Bourgogne un cours de chimie. Ce mémoire fut agréé par les États; le cours fut établi et confié au zèle de trois académiciens : Guyton, Maret et Chaussier. Guyton donna

sur-le-champ des leçons préliminaires de minéralogie, et traita spécialement des minéraux de la province. Deux ans plus tard, Maret fit succéder aux leçons de chimie un excellent cours de matière médicale: c'était une conséquence qui suivait les prémisses. Une administration bienveillante, qui avait les yeux toujours ouverts sur les besoins publics, appelait sans cesse à l'accomplissement de ses vues le concours de Chaussier et de ses collègues. Elle fit réimprimer et distribuer sur les secours à donner aux asphyxiés un catéchisme de Gardanne, qui parut cette fois rectifié sur une foule de points par des notes de Maret. Maret lui-même composa une instruction sur le danger des inhumations précipitées, malheureusement si fréquentes dans les grandes épidémies: et finalement, car un terme est nécessaire à cette longue énumération, des accidens toujours redoutables, et dont les campagnes ne sont que trop souvent affligées, portèrent les États à solliciter d'Énaux et de Chaussier une suite d'instructions, je dirais presque de traités médicaux, dont j'essaierai tout à l'heure de présenter la substance. Je m'arrête un moment pour faire remarquer que tant de travaux si importans et si neufs, entrepris et soutenus avec tant de ferveur par un petit nombre d'hommes, à l'instigation et sous l'égide d'une autorité protectrice, formaient un spectacle digne d'attacher l'attention publique, et propre à mériter à la ville de Dijon les glorieux titres de rivale d'Upsal et d'émule de Paris, que lui décernaient à l'envi tous les journaux contemporains.

Cet état florissant persista pendant plus de vingt années jusqu'à la catastrophe qui renversa tout en France; et ce qu'on vient d'entendre est une preuve de plus, parmi tant d'autres, de l'heureuse influence que peuvent exercer les académies, et de l'excellent esprit qui avait pénétré dans l'ancienne administration, dans celle surtout des pays d'États. Dans ce long intervalle, Chaussier fit paraître des mémoires sur des objets différens. En 1771, il publia l'observation d'un volvulus qui, s'étant fait de haut en bas, laissait un libre passage aux résidus de la digestion, et qui, après avoir provoqué le détachement et la chute d'une portion d'intestins longue de dix pouces, se fût terminé par la guérison, c'est-à-dire par la soudure et l'adhérence des parties séparées, si le malade n'eût manqué de tempérance. Camper cite avec éloge cette observation de Chaussier; il la joint aux observations analogues faites par Alexandre Monro. En 1774 et 1775, deux médailles d'or furent décernées à Chaussier par l'Académie de chirurgie

pour deux mémoires : le premier, sur les inconvéniens qui résultent de l'abus des onguens; le second, où il prouve contre Pott que si l'extrémité inférieure tend d'elle-même à se tourner au dehors, cette tendance constante et naturelle, si nécessaire pour la station et la marche, dépend non de l'action musculaire, mais de la conformation des os. En 1776, il lut à l'Académie un travail qui ne parut que huit ans après, sur la structure et les usages de ces prolongemens du péritoine que Riolan, Winslow, Lieutaud, Haller ont décrits avec un soin minutieux, mais qui, par la variété, par la complication de leurs replis sur eux-mêmes et sur les viscères abdominaux, semblent se refuser aux démonstrations par le scalpel et aux descriptions par la parole : je veux parler des épiploons, toujours composés de deux lames, toujours munis de vaisseaux, que l'on rencontre, selon Daubenton, dans tous les animaux à estomac membraneux, et qui, ne variant jamais de structure, d'attaches et d'origine, changent de situation dans l'homme, selon les âges et selon l'état éventuel ou passager des organes. De ces conditions complexes, l'anatomie pourrait déduire *à priori* les usages réservés à ces prolongemens. Chaussier les réduit à deux principaux : le premier, de favoriser et de limiter la dilatation des viscères auxquels ils s'attachent; le second, de recevoir dans leurs vaisseaux le sang que ne peuvent plus contenir ceux des viscères, lorsque ces viscères ne sont plus dilatés. Cette dernière vue qu'avait eue Frédéric Hoffman, Chaussier l'appuie de présomptions plausibles tirées presque toutes des ouvertures qu'il faisait dans ses cours; et, du reste, sans rejeter les usages secondaires assignés par les écrivains, il fait voir, à l'exemple de Portal, quels troubles s'élèvent soit dans les fonctions digestives, soit dans toute l'économie, toutes les fois que le grand épiploon contracte des adhérences, et toutes les fois qu'il se trouve comprimé par une ligature .Dans un organe si arrosé de sang, en effet, l'inflammation s'allume au dessus du lien; elle se propage et passe rapidement à la gangrène; d'où Chaussier tire cette conclusion pratique que lorsqu'il est nécessaire de lier l'épiploon, il l'est, avant tout, d'en faire dégorger les vaisseaux par une abondante hémorrhagie. Ses recherches anatomiques lui mirent sous les yeux un singulier genre de hernies. Un épiploon avait de longues fentes à travers lesquelles s'étaient engagées de grandes portions d'intestins; dérangement inconnu jusque-là, et que Chaussier fit dessiner sur place. En 1777, il fit paraître dans le Journal de physique les remarques qu'il avait faites sur l'efficacité d'une

préparation qu'il appelait sel sédatif de mercure, et qui est le borate mercuriel découvert ou décrit pour la première fois par Monnet. Ce sel, étendu sur la peau, pénètre par l'absorption jusque dans les vaisseaux, s'insinue avec le sang dans des tissus ulcérés, en fait fondre, en aplanit les bords calleux et rebelles, et fait ainsi voir à quel point sont profonds et généraux les effets des applications extérieures et locales : question délicate de thérapeutique sur laquelle Chaussier est revenu plus tard. La même année, dans une séance publique de l'Académie, Chaussier lut des notes sur quelques propriétés de l'air inflammable : matière toute nouvelle, et que Cavendish n'avait pas encore éclaircie. La chaleur de ce gaz, lorsqu'il est allumé, fait fondre le plomb et l'empêche de se convertir en chaux métallique; au contraire, ce gaz le revivifie, lorsqu'il est calciné. Préoccupé de la théorie du phlogistique, Chaussier explique mal ces effets; il ne sait pas non plus pourquoi cet air mêlé à de l'air ordinaire, détone, lorsque ce mélange est percé par l'étincelle électrique. Aujourd'hui, jeux d'enfans. Ce qui charme toutefois dans ces courtes notes, c'est l'art avec lequel Chaussier rapproche de ces petits phénomènes les grands phénomènes que déploie la nature dans les fontaines ardentes du Dauphiné, dans les incendies qui soulèvent les eaux des fleuves et les flots de la mer, dans les explosions des mines, dans la détonation de la foudre et la formation des grandes pluies pendant les orages. Ce don de saisir des rapports éloignés, de reconnaître les plus grandes choses dans les plus petites, et de les unir, de les identifier dans un lieu commun, ce don n'est-il pas en effet un des caractères du génie? En 1781, Vicq-d'Azyr inséra dans le Recueil de la Société royale un mémoire où Chaussier propose d'employer l'air vital pour provoquer la respiration dans les enfans qui naissent avec toutes les apparences de la mort. Quel que soit l'état extérieur de ces enfans, pâles ou violets, les yeux saillans ou enfoncés et éteints, mais dans ces deux états opposés également privés de pouls, de mouvement et de toute énergie musculaire, Chaussier veut qu'après des secousses ménagées, après des frictions avec des linges chauds et secs, ou imbibés de liqueurs légèrement spiritueuses, après des excitations répétées sur le côté gauche de la poitrine, on songe à faire pénétrer dans les poumons de l'être faible que l'on veut ranimer, non pas de l'air qui ait déjà passé par les poumons d'un autre, car cet air est détérioré, non de l'air atmosphérique reçu dans un soufflet, car ce grossier instrument le transmettra plein de cendre

et de poussière, mais de l'air vital pur, que Chaussier considère comme le stimulant le plus propre à réveiller l'irritabilité assoupie. Il avait inventé pour ce genre d'insufflation un appareil dont il donne le dessin; mais cet appareil en suppose un autre pour la préparation de l'air vital, et ces deux appareils sont deux obstacles qui rendront presque toujours cette opération très-difficile, si ce n'est même absolument impossible. Du reste, avant que l'enfant ait poussé quelques cris et prouvé par là qu'il sait respirer, Chaussier défend de lier ou de couper le cordon ombilical. Je dois rappeler à cette occasion que, dès cette époque et par le même appareil, Chaussier fit un de ces essais que l'on tenta d'étendre plus tard et même d'ériger en méthode thérapeutique. Un homme avait une phthisie pulmonaire. Chaussier, de concert avec Durande, fit respirer au malade de l'air vital, et le résultat fut heureux. Chaussier toutefois s'en tint à cette première épreuve. Son instinct l'avertit qu'elle serait dangereuse dans d'autres phthisies; et depuis les expériences de Fourcroy, depuis celles de Beddoës lui-même, ce zélé promoteur de la médecine pneumatique, ce genre de traitement est presque tombé dans l'oubli. C'est que les phénomènes qui se passent dans l'intérieur des poumons sont trop complexes pour que ces organes se prêtent aisément à l'action des médicamens extérieurs. En 1782, on vit paraître dans le Recueil de l'Académie de Dijon un travail de Chaussier sur les vaisseaux omphalo-mésentériques; sorte de vaisseaux très-déliés que d'habiles anatomistes, Fabrice d'Aquapendente, Thomas Bartholin, etc., observaient depuis près de deux siècles sur quelques animaux domestiques, et même sur des lions et des oiseaux; que Chaussier avait vus de son côté sur des chiens et des chats, mais qu'il avait cherchés vainement sur des êtres de notre espèce, lorsqu'en 1776 il les découvrit dans un fœtus de huit mois : sorte de bonne fortune que Haller eut lui-même dans un fœtus de trois semaines, mais qu'il n'eut qu'une fois, tant ces vaisseaux primitifs sont pour ainsi dire éphémères dans le fœtus humain. Tout fugaces qu'ils sont, ces petits vaisseaux du moins, ainsi que la capsule membraneuse d'où ils semblent naître du côté du placenta, nous conduisent à ces deux vérités : la première, que le plan fondamental que suit la nature dans l'organisation des animaux similaires ne diffère de lui-même d'une espèce à l'autre que par les dimensions des parties; la seconde, que cette uniformité de structure se montre non-seulement dans les organes qui constituent l'animal qui doit vivre, mais encore

dans les organes de transition qui les préparent; que ces organes transitoires sont d'ordres différens : les uns primitifs, les autres secondaires; que les vaisseaux omphalo-mésentériques qui leur appartiennent, ainsi que leur capsule initiale, sont de première origine; que ces organes antérieurs à ceux qu'il produisent en supposent d'autres qui les précèdent, et dont ils sont l'ouvrage, ainsi de suite, jusqu'à un premier terme qui n'est pas connu; que de cette façon la nature ne marche à l'entier développement d'un animal que par des évolutions successives qui feraient subir à l'homme lui-même des métamorphoses équivalentes à celles que subit le papillon. J'ose ajouter que ces organes préparatoires dépourvus de nerfs ne le sont point d'énergie vitale; que la force qui les pénètre, pour en rapprocher les molécules, pour en pétrir la substance, pour la façonner, la mouvoir et l'approprier à des fins éloignées, est une puissance extra-matérielle dont la nature se dérobe et se dérobera toujours aux faibles conceptions de notre esprit. Tout ce qu'elle manifeste d'elle-même, c'est qu'elle est active, car nous sommes son œuvre; c'est qu'elle est intelligente, car elle met un art, une suite, une harmonie, je dirais presque une logique admirable et divine dans cet enchaînement d'organes dont elle appuie, dont elle entoure, dont elle dégage son principal édifice, et qu'elle détruit comme un échafaudage désormais superflu, lorsque cet édifice est achevé. Telles sont, si je l'ai bien compris, les réflexions que Chaussier a semées dans son mémoire, et qui rattachent la petite question qu'il y traite aux plus sublimes questions de la philosophie. C'est que rien n'est petit pour un esprit élevé. Le sien, toujours avide de connaissances, le porta en 1781 à une étude suivie des vers à soie. Il essaya sur ces insectes l'action de l'électricité, de la lumière, de la chaleur et du gaz; mais ce qui l'avait surtout frappé, c'est la liqueur acide qui se forme dans ces petits animaux, lorsque, passant à l'état de chrysalides, ils semblent exprimer de leurs viscères abdominaux resserrés en pelotons des sucs lymphatiques dont se remplit un réservoir où baignent les organes de la reproduction. Une partie de ces sucs se change en acide, et c'est cet acide que l'insecte devenu papillon laisse échapper ou projette à de grandes distances ou par saccades. Quelquefois ce liquide prend une couleur rouge comme dans la chenille épineuse. Il forme en tombant une pluie de sang autour des habitations; et de là seraient venues, selon Chaussier, ces taches sanglantes que l'on vit avec effroi paraître sur des dés que maniaient

des mains royales, la veille d'une grande catastrophe. Pour découvrir la source de ces liquides, Chaussier mit à nu pièce à pièce, et dans ses différentes périodes, toute l'organisation de l'insecte; travail délicat et presque neuf où il n'eut d'autre guide que celui de l'abbé de Sauvages. On sait du reste que cet acide du ver à soie, comme celui de la fourmi, comme celui de la sauterelle, et de quelques autres insectes, est de l'acide acétique en partie libre, en partie combiné avec une matière animale. Cet écrit ne vit le jour qu'en 1783, dans le Recueil de l'Académie. L'année suivante, Chaussier chercha le moyen d'assurer l'intégrité du cocon contre la chrysalide, en la faisant périr de bonne heure. L'exposition des cocons à l'ardeur du soleil, à la vive chaleur du four, à la vapeur de l'eau bouillante, aux émanations du camphre; toutes ces méthodes suivies jusque-là sont, selon Chaussier, des méthodes infidèles, embarrassantes, dispendieuses, qui détériorent la soie sans tuer l'insecte et sans prévenir l'horrible infection que répandent ses débris putréfiés, et que l'on rencontre pour ainsi dire à chaque pas dans la Syrie. Un moyen plus simple, plus sûr, moins onéreux serait de plonger les cocons dans une atmosphère d'huile de térébenthine volatilisée, dont la vapeur s'insinue à travers le cocon jusque dans les trachées de la chrysalide, et la suffoque en laissant à la soie tout son lustre et tout son nerf. Malgré ces avantages constatés par les expériences de Chaussier, ce procédé n'est pas suivi, et c'est encore la chaleur du four que l'on préfère. Vers le même temps, Chaussier, sur l'invitation des États, s'occupa de la culture du mûrier, de cet arbre si sensible à l'action des élémens, qui forme avec le ver à soie un des trésors de l'Orient et de l'Europe, et que l'on considérerait comme un don que nous a fait l'extrémité de l'Asie, par l'intermédiaire de tant de peuples, si les paroles d'Ézéchiel ne témoignaient que plusieurs siècles avant notre ère, et au temps de la magnificence de Tyr, la Syrie faisait avec cette ville opulente le trafic de la soie, et si des tissus de soie ne se retrouvaient encore aujourd'hui autour des momies d'Égypte. Cette industrie se serait-elle éteinte pour renaître huit siècles plus tard? et cette fois serait-elle venue de la Chine jusqu'à nous, à travers tant de continens et de mers?

Quoi qu'il en soit, en 1784, Chaussier, médecin de l'hôpital et des deux prisons, professeur d'anatomie des États de Bourgogne et pensionnaire de l'Académie de Dijon, était encore correspondant de la Société royale, et associé régnicole de l'Académie royale de chirurgie

et des Académies royales de Nîmes, Toulouse, Montpellier, etc. Ces titres, prix de ses services et de son savoir, lui conciliaient de plus en plus la confiance des États-Généraux. L'administration du Béarn venait de faire publier pour cette province une instruction populaire sur le traitement des morsures faites par les animaux enragés. Touchés de cet exemple, les États de Bourgogne demandèrent à Enaux et à Chaussier une instruction sur le même sujet; mais ils l'étendirent à deux autres points, la morsure de la vipère et la pustule maligne : deux accidens non moins fréquens dans les campagnes et non moins redoutables que le premier. Le petit traité qu'ils composèrent portait les noms des deux écrivains, mais il était tout entier de la plume de Chaussier. Il parut en 1785 honoré des suffrages, et pour ainsi dire sous les auspices de la Société royale et de l'Académie de chirurgie. On rendit hommage aux lumières des auteurs, aux saines doctrines, aux sages préceptes, au style clair, naturel, concis et nerveux qui ont fait de leur livre un livre modèle, et tout ensemble un monument de l'humanité qui inspirait les États. Depuis que ce livre a paru, le mode de traitement qu'il prescrit n'a point varié, et il est permis de croire que tant que l'art ne possédera point d'antidote contre le virus de la rage, contre le venin de la vipère et contre le poison spontané qui donne la pustule, ce traitement ne variera point. C'est qu'ici la pratique est toute tirée de la science, et le point scientifique que touche légèrement Chaussier dans ce petit ouvrage est d'un ordre si élevé, qu'il renferme, j'ose le dire, dans ses déductions tous les élémens d'une pathologie générale. Où peuvent résider en effet les causes des maladies proprement dites? où les prendre, si ce n'est au dedans? si ce n'est au dehors? Est-il un troisième terme? A l'intérieur, elles naissent des altérations, ou, si l'on veut, des vicieuses combinaisons auxquelles se prêtent les innombrables élémens dont nous sommes composés : altérations dont la rage spontanée des animaux, et quelquefois de l'homme lui-même, présentent un exemple si étonnant, et dont le propre est ou de se dénouer et de s'évanouir par un travail insensible, car elles sont souverainement instables, ou de provoquer une réaction universelle, et comme un nouveau genre de vie qui les dénature, soit pour les dissoudre et les dissiper, soit pour leur imprimer une autre forme, soit enfin pour trancher une existence qui n'est plus compatible avec elles. Entrez dans ce champ sans limites, et contemplez sans effroi, s'il se peut, toutes les aberrations que comporte le jeu de nos ressorts inté-

rieurs, toutes les calamitées qu'ils préparent, tous les maux dont vos semblables attendent de vous les remèdes; et si vous en avez le courage, osez réduire à un seul phénomène tant de phénomènes si complexes et si disparates; à un seul procédé tant de procédés divers, et que leur diversité même rend quelquefois si contraires l'un à l'autre. A quoi servirait de parler des causes extérieures? ou l'effet qu'elles produisent est concentré par la nature ou par l'art dans le lieu même de leur action, et les forces de la vie n'ont plus à lutter que contre un mal circonscrit et facile à vaincre; ou l'effet, devenant général, autorise la même théorie et conduit aux mêmes conclusions. Tel est donc le double mérite du livre d'Enaux et de Chaussier : premièrement, d'apprendre à imiter la nature qui souvent resserre sur un point et comme dans un foyer d'élaboration les principes d'une maladie, pour les détruire et les éliminer ; secondement, d'ouvrir les yeux sur la génération primitive des maladies; primitive, ai-je dit; car, bien que la maladie que Chaussier a décrite la première soit une maladie transmissible, ce caractère. marqué par tant de désastres, ne change rien à la nature des faits qu'il rappelle à la tête de son livre, et dont Hippocrate, Galien, Arétée auraient appuyé leurs propres vues sur nos altérations intérieures qu'ils assimilaient à des empoisonnemens spontanés.

Cette même année, Chaussier concourut avec Bertrand et Guyton à la description de l'aérostat de l'Académie. Il publia l'observation d'une cataracte compliquée de la dissolution du corps vitré. Le cristallin avait changé de place; la douleur rendait l'opération nécessaire; la cornée ouverte, le corps vitré sortit comme un flot; le cristallin, qui avait échappé, ne fut extrait que le jour suivant, et les symptômes de l'inflammation se dissipèrent avec la douleur. L'année suivante 1785 parut un mémoire de M. Bruissart sur l'efficacité des paratonnerres: efficacité prouvée *à priori* par l'exemple d'une certaine portion des plaines du Languedoc, et par celui de quelques villes, Agde, Spa, Béziers, toujours préservées de la foudre par le voisinage de montagnes volcaniques, et surtout par l'exemple du beffroi d'Arras, qui, de mémoire d'homme, et malgré son élévation de 260 pieds, n'a jamais été touché par le tonnerre. C'est qu'en effet il portait une couverture toute métallique. Chaussier ajouta quelques faits à ce mémoire. Il rappela que l'année précédente les États-Généraux avaient fait élever à Dijon cinq paratonnerres : nouveau monument des soins que prenait

alors une administration protectrice des hommes. Voltaire, dit Chaussier, songeait à faire placer un paratonnerre sur sa maison de Ferney; les dames, effrayées, se récrièrent, et le projet fut éludé. Un second ouvrage auquel coopéra Chaussier fut celui que deux chirurgiens militaires, Lombard et Thomassin, publièrent cette même année sous le titre d'Opuscules de chirurgie. C'est une suite de dissertations sur l'utilité et les abus de la compression, et sur les propriétés de l'eau froide et chaude dans le traitement des maladies chirurgicales: matière qu'une longue expérience avait rendue familière à Chaussier. Il écrivit sur ce point pratique une lettre qu'il adressait à Lombard, et par laquelle Lombard a terminé son recueil. Tous les dangers d'une compression violente, tous les avantages d'une compression ménagée sont exposés dans cette lettre, je dirais presque peints avec une finesse de trait qui charme, ou montrés avec une délicatesse et une vivacité de lumière qui rend tout sensible à l'esprit. Ses paroles sur l'impression tempérante et salutaire de l'eau fraîche, même dans les cas d'où l'excluait une pratique timide, ne sont ni moins claires, ni moins pénétrantes. Ce qu'il dit, il l'appuie par des faits. Il cite l'exemple d'une pauvre femme qui, peu de semaines après une première couche, eut sous le fascia-lata un abcès énorme, d'où Chaussier fit sortir par une incision au moins seize livres de pus. Tous les muscles de la cuisse étaient comme disséqués et flottans. Par une douce compression, les parois de cette excavation démesurée furent rapprochées l'une de l'autre; les surfaces amies reprirent leur adhérence, et, les forces se ranimant par degrés, au bout de six semaines il ne resta de ce grand débris qu'une cicatrice parfaitement consolidée. D'un autre côté, par des lotions, par des affusions d'eau froide que Chaussier fit faire sur les pieds gonflés, tendus, rouges et brûlans d'un goutteux, ces symptômes se calmèrent et firent place à une chaleur modérée et à une transpiration douce qui dissipa la douleur et ramena le sommeil et la santé. Je ne cite que ce trait, parmi beaucoup d'autres, sur l'heureuse efficacité de l'eau froide. Dans de courtes digressions, Chaussier relève les injustes reproches que des chirurgiens anglais formés à nos écoles osaient faire à la chirurgie française de cette époque. Telle est la substance de cette lettre aussi précieuse du côté scientifique que touchante du côté moral. Lombard, Thomassin, Chaussier s'unissent pour consacrer dans un livre commun quelques vérités utiles, sans songer à s'en

disputer la priorité. S'occupe-t-on d'amour-propre, quand on s'occupe, avant tout, de bien public?

En 1786, l'Académie perdit Maret, son secrétaire perpétuel. Guyton de Morveau lui succéda, et Chaussier devint second professeur de chimie. Ce fut par la retraite de Guyton, quelques années plus tard, que Chaussier fut promu au secrétariat par l'Académie : juste hommage rendu à ses talens comme écrivain ; car, outre les idées générales qu'il commence toujours par présenter dans ses ouvrages, et qui placent tout d'abord son lecteur dans un point de vue très-élevé, tout ce qui sortait de sa plume portait un singulier caractère de netteté, de fermeté, de richesse et même d'harmonie. Ce fut en cette qualité de secrétaire perpétuel que, dans la séance publique de 1791, il proposa au nom de l'Académie deux programmes : le premier, sur une question de médecine et de philosophie ; pourquoi les fièvres muqueuses sont de nos jours si multipliées, tandis que les fièvres bilieuses, autrefois si fréquentes, deviennent de plus en plus rares : problème qui porterait à croire que, par des raisons quelconques, notre espèce peut sensiblement différer d'elle-même avec les siècles. Quels sont ces changemens? quel en serait le dernier terme? ou bien se succéderaient-ils en cercle pour ainsi dire; et, à tout prendre, ces mutations ne seraient-elles qu'apparentes? Le second, sur un point particulier d'hygiène industrielle : comment suppléer au nitrate de mercure dans le secrétage pour les feutres? Aujourd'hui cette opération dangereuse est abandonnée, bienfait que l'on tient des académies. Enfin, Chaussier lut une invitation faite aux agriculteurs d'adresser à l'Académie leurs remarques sur le moyen de perfectionner le premier de tous les arts, qui est le leur, sur l'éducation des animaux domestiques, sur les maladies qui les affectent, en un mot, sur toutes les branches de l'économie rurale : d'où l'on peut voir à quelle variété d'objets s'étendait la sollicitude de la compagnie. Dans cette même séance, on vit avec étonnement sortir des mains de Chaussier une sonde de gomme élastique. Pendant les lectures, il prit des fragmens de cette gomme que l'éther avait ramollie; il les ajusta sur un cylindre de verre, les comprima à plusieurs reprises, les fit glisser sur le moule, et comme ils s'étaient collés l'un à l'autre, la sonde était faite.

Ici, messieurs, qu'il me soit permis de m'arrêter un instant. Nous venons d'achever pour ainsi dire le premier acte de la vie de Chaussier. Nous allons entrer dans le second; et bien qu'avant cette époque où je

m'arrête, Chaussier ait fait paraître à Dijon quelques autres ouvrages dont je n'ai pas dû vous entretenir, une Consultation sur une accusation d'infanticide, un Mémoire sur la mauvaise constitution des colléges de chirurgie et sur les priviléges abusifs attachés à la place de premier chirurgien du roi, un autre Mémoire sur quelques abus dans le service des officiers de santé militaires, des Observations sur un point important de jurisprudence criminelle, une Exposition sommaire des muscles de l'homme présentés suivant une classification et une nomenclature nouvelles, etc., tous ces ouvrages de police médicale, de médecine légale et d'anatomie, ont une connexion trop étroite avec ses productions ultérieures pour en être séparées dans un éloge. C'est donc dans un nouvel ordre, dans l'ordre prescrit par les diverses branches de la médecine auxquelles ils se rapportent, que nous allons suivre les travaux de Chaussier; ne nous attachant toutefois qu'aux plus importans et aux plus originaux, et n'y prenant, pour vous les présenter, que les idées principales ou la substance, mais laissant dans l'ombre et les idées secondaires et les compositions de moindre valeur où elles seraient reproduites les unes et les autres.

Vous le pressentez, messieurs; désormais l'existence de Chaussier, comme celle de presque tous les hommes de son temps et de sa profession, va se mêler aux événemens politiques. Nous voici en effet à cette grande période de perturbation où tout fut bouleversé dans le sein de la France. Un amour excessif de l'égalité, plus ardent, plus impérieux parmi nous que tout autre sentiment, arma le peuple contre des supériorités qu'il devrait toujours protéger, parce qu'elles le protégent, celles des lumières; et devant la fureur de ce peuple égaré, tout fut balayé, tout fut aplani. Je me trompe. Jamais l'inégalité ne fut plus grande; car un pouvoir assez fort pour abattre autour de lui toutes les prééminences, élève par cela même sa propre prééminence sur la ruine de toutes les autres, avec ce malheur de plus pour les sujets de ce nouveau pouvoir, que sa nouveauté même le rend plus ombrageux et plus irascible. Quoi qu'il en soit, l'abîme creusé par la révolution engloutit tout, et les lettres, et les sciences, et les Académies qui en sont le sanctuaire, et les chaires qui en sont les oracles. Cependant, quatorze armées soutenaient en France le choc de toute l'Europe, et préludaient par leurs victoires à ces conquêtes que nous avons vues depuis si brillantes et si funestes. Les calamités inséparables de la gloire firent bientôt sentir la nécessité de rétablir ce qu'on avait

détruit. L'enseignement de la médecine fut un des premiers que l'on fit revivre. Des projets étaient depuis long-temps préparés. Un vaste plan de constitution pour la médecine avait été conçu par Vicq-d'Azyr. Il fait partie du neuvième volume de la Société royale. Vicq-d'Azyr y discute quelques idées proposées par un des correspondans de la compagnie, par Chaussier, dont le nom, en pareille matière, était une autorité. Ce plan parut en 1790. Mais les événemens s'étaient précipités, et dans le tumulte de ces rapides changemens entrepris pour détruire et non pour édifier, le travail de Vicq-d'Azyr dormait enseveli dans les décombres de la Société. On était en 1794. Le 20 juin de cette même année, Vicq-d'Azyr avait cessé de vivre. Fourcroy, chargé par la Convention d'organiser les écoles de médecine, réclama le concours de Chaussier. Chaussier terminait alors à Dijon des cours complets de médecine légale, où, après des leçons orales, ses nombreux auditeurs recevaient encore en communication les leçons manuscrites. Appelé par le gouvernement, il se rendit à Paris, et l'on sait quelle création magnifique sortit de ses mains et de celles de Fourcroy. Trois écoles furent érigées, et l'école de Paris surtout le fut avec une grandeur qu'aucune grandeur n'égala jamais, ni dans les temps modernes, ni dans l'antiquité, si ce n'est peut-être celle de l'école d'Alexandrie. Chaussier néanmoins était revenu dans ses foyers pour y reprendre ses travaux habituels; mais dans cette école, qui était en partie son ouvrage, et que tant de talens devaient illustrer, la place des siens était marquée. Il fut nommé non à la chaire de médecine légale qu'il avait fait instituer, mais à la chaire d'anatomie et de physiologie. Chaussier revint donc prendre un établissement fixe dans la capitale. Il touchait à sa cinquantième année, et toutefois, à partir de ce moment, le reste de sa vie n'a été qu'un long enchaînement de travaux plus nombreux, plus variés, plus importans que ses travaux antérieurs. Dès l'origine de l'école Polytechnique, il en fut le médecin; il le devint en 1804 de l'hospice de la Maternité, et l'on verra tout à l'heure tout ce qu'il a fait dans ce bel établissement pour la perfection des études. Nommé par l'autorité souveraine président des jurys médicaux pour la circonscription de la faculté de Paris, il se transportait chaque année dans une suite de départemens pour l'examen des officiers de santé, des pharmaciens, des sages-femmes, répandant partout soit de nouveaux procédés, soit de nouvelles lumières par de nouvelles dénominations, réformant ainsi la barbarie du langage par la rectitude des idées, et

marchant au milieu des populations pour les éclairer et les secourir. Chacun de ses emplois lui imposait des devoirs qu'il ne perdait jamais de vue, et c'est pour y satisfaire plus que pour s'illustrer qu'il mit au jour cette suite de productions diverses dont je vais essayer de mettre le tableau sous vos yeux; conduit cette fois, je le répète, non par la succession des dates, mais par la nature et la connexité des sujets.

Les premiers ouvrages que je citerai portent sur l'anatomie et la physiologie. Soit impatience, soit mobilité d'esprit, soit faute de loisir ou distraction d'un travail par un autre, comme il arrive aux hommes très-occupés, Chaussier n'a composé qu'un très-petit nombre de traités de quelque étendue sur des points particuliers pris dans l'une ou l'autre de ces deux branches; mais il en possédait à merveille tout l'ensemble, et comme cet ensemble servait de texte à ses leçons, il imagina d'en présenter l'économie, et comme la charpente, dans des tables synoptiques où l'œil pût en saisir d'un trait l'arrangement et la distribution : semblable au maître qui, pour découvrir à son élève la disposition générale d'une vaste contrée, le conduirait sur un point culminant, d'où il pourrait d'un regard en embrasser la configuration, l'étendue, les limites et les compartimens intérieurs; et de même que dans cette vue de totalité les détails sont cachés par les masses, et que l'élève n'aperçoit ni les inégalités, ni les bas-fonds, ni les précipices, de même aussi dans les tables synoptiques, la symétrie sèche et nue rompt les secrets liens des choses, tait les points douteux, et couvre les lacunes et les erreurs. Des deux parts, la connaissance est incomplète et superficielle, et si elle s'en tenait à ces termes, la science serait sans conviction, parce que ses élémens seraient sans cohérence. Encore un coup, ce ne sont point des traités que Chaussier laisse après lui; ce sont des plans, des esquisses, ou, si l'on veut, des trames dans les interstices desquelles le temps ne lui a pas permis d'interposer les développemens qu'il donnait dans ses leçons orales, et qui en auraient fait des tissus pleins et solides. Toutefois ces tables ont leur prix. La postérité y verra la science dans l'état où Chaussier l'avait mise, et, de plus, elles mettent au jour, par leur nombre, la richesse et l'élévation de son intelligence, le tour particulier de son esprit, et l'espèce de philosophie qu'il s'était faite, ou plutôt qu'il avait adoptée pour en éclairer encore une fois les écoles. Si vous reprenez en effet l'ensemble de ces tables, si vous les disposez les unes à l'égard des autres selon l'ordre naturel des idées, vous y trouverez l'analyse (et l'analyse la mieux suivie qui fut jamais) de la

science la plus complète que l'homme puisse cultiver, et qui est la science de lui-même. Chaussier en place le point initial dans la zoonomie, c'est-à-dire dans les rapports de l'homme avec l'organisation générale des êtres; puis, entrant dans celle de l'homme, il en parcourt successivement dans ses tables les parties essentielles, les os, les muscles, les artères, les veines, les vaisseaux lymphatiques, les nerfs, les viscères, en un mot, tous les solides, ainsi que les liqueurs dont ils sont pénétrés; après quoi, tous ces élémens réunis et coordonnés pour constituer ce que l'homme a de matériel, comme ce matériel existe pour des fins déterminées, comme ces fins sont marquées par la nature, le mécanisme et les relations réciproques des organes, c'est de là qu'il fait dériver toutes les fonctions de l'économie: et finalement, il cherche le principe qui doit animer cette société d'organes pour les mettre à l'œuvre et les faire travailler de concert à la conservation commune. Or, ce principe, Chaussier le désigne sous le nom de force vitale: force distincte de toutes les autres par ses caractères et par ses lois; qui, loin d'être l'effet de l'organisation, précède l'organisation, la forme, la conserve, et dans la série presque illimitée de ses actes conservateurs, déploie cette intelligence intime et profonde si supérieure à notre intelligence réfléchie. Associée d'ailleurs aux autres forces de la nature, à celles de la physique et de la chimie, loin de leur livrer l'organisation qu'elles détruiraient, elle resserre leur action dans des limites qui la rendent conservatrice comme elle; c'est elle qui les domine, qui les maîtrise, qui les fléchit vers ses propres fins, et tant qu'elle les tient sous le joug, tant que persiste cette étroite discipline, l'existence se prolonge et parcourt en liberté ses périodes, jusqu'à son terme inévitable et fatal. Raisonner sur la nature de cette force, nous est interdit. N'est-elle que matière ou modification de matière? mais matière, qu'est-ce? et quand l'être que vous appelez de ce nom jouirait de mille propriétés inconnues, tant qu'il ne sera pas démontré que cet être a des sensations et des souvenirs, qu'il forme des jugemens et des volontés, qu'il conçoit des plans et des vues d'ensemble que ne concevra jamais un corps formé de parties extra-posées l'une à l'autre, jamais vous ne serez en droit de confondre avec la matière cette noble essence de vous-même, ce principe de vie, de sentiment et de pensée, qui vous anime et vous éclaire.

Chaussier était donc vitaliste comme Hippocrate, comme Galien, comme Sydenham, comme Stahl, comme Bordeu, comme les plus

beaux génies qui aient honoré la médecine. Ces grands hommes montaient avec Chaussier dans sa chaire, et mêlaient leur voix à la sienne pour rappeler à la lumière ces dogmes admirables sur lesquels ils sont unanimes, et qu'ils prenaient dans la pratique pour leurs premiers guides.

Tels sont, messieurs, si je ne me trompe, tels sont les inconvéniens, mais aussi tels sont les avantages des tables synoptiques de Chaussier. Elles sont au nombre de vingt-deux : on les a réimprimées jusqu'à trois fois. Il en est qu'il a publiées sous les auspices et en quelque sorte sous l'invocation d'Hippocrate : ce sont celles dont le frontispice est orné d'une de ces maximes que Chaussier puisait dans les écrits de ce sublime génie, et ces maximes nous saisissent par le sens profond qu'elles présentent, par le vaste horizon qu'elles ouvrent devant nous. Il est telle autre de ces tables, celle du squelette, celle des muscles, et par suite celle des artères, où Chaussier a refondu des traités qu'il avait publiés précédemment, et qu'il a fait reparaître depuis avec des planches en faveur des élèves en peinture, aussi bien que des élèves en médecine et en chirurgie. Je ne rappelle en particulier ces tables que parce que l'auteur y a conservé la nomenclature qu'il suivait à Dijon dans ses cours publics d'anatomie. Une fois engagé dans le professorat, Chaussier dut en effet sentir de bonne heure tous les vices des anciennes dénominations anatomiques. C'est qu'à l'exception des onomatopées, qui ont leur type dans la nature, les autres signes attachés aux choses par nos idées sont fabriqués sans règle, au moins apparente. Après l'invention faite au hasard de quelques mots primitifs, les mots dérivés sont tirés ou de la matière, ou de la forme, ou de l'usage, ou de la couleur, ou de la situation des objets ; d'où l'on voit que les objets sont moins désignés par eux-mêmes que par leurs accidens, et que, dans la création des langues, l'esprit agit sans vue ou change de vue d'un objet à l'autre. Dans le principe, la langue d'une science fait partie du langage ordinaire et participe à tout ce qu'il a de fortuit. Plus tard, les mots se multipliant avec les idées, la langue scientifique se sépare du tronc commun, toute teinte de sa barbarie originelle; mais quand les signes dont elle se compose ont été consacrés par un long usage, désormais toute réforme, si elle est radicale et complète, échouera devant l'habitude. Substituer à un système de signes anciens et définis, quoique arbitraires, mais reçus et familiers, un système entier de signes nouveaux et non moins arbitraires, c'est jeter de

la confusion dans l'esprit, sans y mettre une idée de plus; c'est le fatiguer et l'apauvrir; car les synonymies se multiplient par la facilité d'en faire, la science des choses est à la longue étouffée sous celle des mots. Une régénération de cette nature ne peut être que partielle, et c'est à quoi la nécessité même contraignit la hardiesse de Chaussier. Il comprit que, comme il n'existe dans l'organisation que des objets et des rapports, la perfection de la langue serait de rappeler les uns par les autres, et de leur donner ainsi dans la mémoire l'arrangement qu'ils ont dans la nature. C'est ce qu'il était, je ne dirai pas facile, mais nécessaire d'exécuter pour deux systèmes qui sont exactement appropriés l'un à l'autre, pour ce double appareil de leviers et de cordes que l'on appelle os et muscles. Aussi, après avoir modifié dans cette vue quelques dénominations du squelette, il laisse aux muscles leur nom générique, et les distingue l'un de l'autre par une épithète tirée de leurs attaches, c'est-à-dire de leurs rapports avec le système osseux. Toute cette partie de nouvelle nomenclature est fort belle, parce que chaque idée y est à sa place; elle complète le premier essai de Bauhin. Chaussier l'a étendue, peut-être avec moins de bonheur, aux artères, aux veines, à quelques parties du système nerveux, et même à quelques viscères, et ici, soit timidité, soit raison, soit impossibilité de mieux faire, Chaussier s'arrête. Au mot cerveau, par exemple, il substitue le mot encéphale, que les Grecs lui avaient préparé; par là il indique plutôt une situation qu'un objet; et à côté de cette innovation, il laisse subsister les mots surannés de cœur, de foie, de rate, de rein, qui indiquent des objets, sans en indiquer les rapports. Enfin, tout ennemi qu'il est des mots qui manquent de justesse, il conserve le mot artère qui exprime une erreur. Inconséquence? oui; car dans la refonte d'une langue, comment éviter l'inconséquence et l'arbitraire? Je m'arrête moi-même dans cet examen. Ce peu de paroles suffira, je pense, pour ramener à sa vraie proportion le service qu'a rendu Chaussier par ces tentatives. Malheureusement, l'exemple qu'il donnait a été mal compris et mal imité. On se figurait qu'il ne fallait que changer les noms pour changer une science, et lui donner une face nouvelle. Vers le même temps, il est vrai, et dans la même ville, la chimie se créait une langue; pourquoi? parce qu'elle tirait de ses découvertes journalières plus d'idées qu'elle n'avait de signes; parce que, pour des faits nouveaux, il fallait de nouveaux termes, et ces termes, elle les construisait sur un principe qui lui permit de réformer son ancien vocabulaire. Mais quelle

parité entre des créations et des perfectionnemens si nécessaires, et ce burlesque néologisme que l'on faisait partout à leur image, et qui n'en était que la parodie? néologisme contre lequel Chaussier se cabrait avec d'autant plus de feu, qu'on aurait pu croire qu'il l'avait autorisé. Aussi, dans les tables où il montre du doigt, avec tant de méthode, ce qu'il importe de chercher dans les cadavres, au lieu d'emprunter au nouveau jargon le terme louche d'autopsie, dont il ne pouvait comprendre qu'on fît usage, il conserve le terme français d'ouverture, dont le sens est si clair et si nettement défini. Chaussier voulait que la langue médicale fût améliorée et non travestie, et c'est en cela surtout que l'*est modus in rebus* était devenu sa maxime favorite.

Ce n'est pas seulement sur l'anatomie et la physiologie, et sur les questions élevées qui s'y rattachent, que Chaussier a publié des tables. Il en a composé sur des points généraux et particuliers de médecine, sur la névralgie, sur la séméiotique générale de la santé et de la maladie; deux tables qui sont comme des résultats courts, mais substantiels, de nos connaissances sur ces objets. Une autre table représente l'une à côté de l'autre, au nombre de dix, quelques unes des nosologies qui, de 1732 à 1803, ont paru dans le monde médical, et qui, en se multipliant comme les synonymies et presque aussi gratuitement, n'ont guère servi qu'à montrer pour chacune que toutes les autres étaient superflues, ce qui n'est établir l'utilité d'aucune. Non que l'ordre ne soit une des nécessités de notre esprit, nécessité invincible qui le porte par les rapports d'analogie ou de différence à unir ou à séparer les êtres; mais les rapports qu'ont entre elles les maladies sont si complexes, que la même maladie peut appartenir à plusieurs espèces, la même espèce à plusieurs genres, le même genre à plusieurs ordres, ainsi de suite, jusqu'aux classes; et comme toute méthode repose sur un rapport, on voit que l'esprit peut à souhait choisir pour base de méthode tel rapport ou tel autre, et construire ainsi des suites de nosologies vraies et fausses tout ensemble, qui à certains égards s'excluent, et à certains autres se concilient : d'où l'on conclurait qu'on ne peut absolument en admettre ou en rejeter aucune; qu'il est nécessaire de suppléer à chacune par toutes, ou qu'il faut, ce qui revient au même, faire exister dans son entendement tout ce lacis de rapports, comme il existe dans la nature, comme il existait dans la tête du grand Hippocrate. Une remarque propre à justifier mes paroles, c'est qu'il est telle nosologie qui ne comprend que quarante-un genres seulement, et

telle autre cinq cent soixante. Ici donc, on a trop divisé, ou là, trop peu; confusion ou répétition; et, des deux parts, analyse mal faite. Du reste, l'étude de ces nosologies et de beaucoup d'autres que l'Allemagne et l'Italie ont publiées, ne serait jamais stérile; elle ferait envisager les maladies sous leurs plus intimes rapports, et, après avoir vu de plus près, après avoir touché pour ainsi dire tant de secrets liens, l'esprit n'en aurait au lit du malade que plus de souplesse et de perspicacité.

Dans des tables chirurgicales, Chaussier expose 1° toutes les espèces de hernies avec leurs variétés, 2° toutes les opérations désignées sous les noms de taille et de lithomylie, lithomylose ou lithotritie; car ce sont là trois synonymes ou trois mots au lieu d'un : dernières opérations dont le parallèle était il y a peu de jours pour l'Académie l'objet d'un sérieux examen. Sur une colonne séparée, Chaussier a consigné une série d'aphorismes où il pèse la valeur des différentes méthodes, selon les âges, les sexes, les complications; et, il faut le dire, à moins que les progrès tout récens de la lithotritie n'eussent modifié ses idées, tout en glorifiant la chirurgie française d'une invention si heureuse, tout en confirmant ce que lui et son collègue Percy avaient exprimé de favorable dans un rapport fait en 1824 à l'Académie des sciences sur les travaux de Civiale, Chaussier eût tenu dans le sein de notre compagnie le langage de ceux qui ont préconisé la taille, dans ce sens que la taille est applicable à un plus grand nombre de cas. Je prie toutefois de considérer que mes paroles sont celles d'un historien, et non d'un juge. Au nombre des écrits de Chaussier sur la chirurgie, je n'oublierai point ce qu'il publia en 1804 sur la paracentèse; enfin, une table synoptique met sous les yeux toutes les espèces, toutes les variétés, tous les effets immédiats ou subséquens des blessures ou lésions extérieures. Il en apprécie rapidement la direction, l'étendue, la forme, la profondeur, le danger : toutes choses qui dépendent de la qualité de l'instrument, du lieu qui en a reçu l'atteinte, de l'impression qu'en ont retenue tous les organes, ainsi de suite; et comme, de l'aveu de l'auteur, cette table est destinée à éclairer le médecin, soit sur les moyens de traiter ces blessures, soit sur le jugement qu'il pourrait en porter devant la loi, si la loi l'appelait pour l'interroger, qu'il me soit permis de considérer cette table comme une introduction toute naturelle aux travaux de Chaussier sur la médecine légale.

Le premier écrit un peu considérable que publia Chaussier sur cette

partie de la médecine est celui que j'ai déjà signalé, et qui porte pour titre : *Considérations chirurgico-légales sur un point important de justice criminelle.* Cet ouvrage est de 1789. En voici, ce me semble, toute la substance. Un acte qualifié de crime a-t-il été commis? Si la justice prend le glaive pour le punir, son premier devoir est de mettre hors de doute et la réalité et la nature d'un tel acte; elle doit saisir la main d'où il est parti, et montrer que cette main a été poussée par la volonté réfléchie d'un agresseur; en d'autres termes, elle doit, avant tout, constater le délit, lequel se compose de tous ces élémens; autrement, la peine n'a plus d'objet, elle tombe; et si la loi trompée l'inflige, c'est la loi qui devient coupable, et rien de plus malheureux ne peut arriver parmi les hommes. Pour épargner à la loi ces terribles méprises qui transposent tous les termes, il importe que les instrumens qu'elle choisit pour s'éclairer, les médecins, les chirurgiens, se montrent dignes d'un si noble ministère, et que, défendus contre la séduction par la droiture et l'élévation de leurs sentimens, ils le soient contre l'erreur par la rectitude et la sagacité de leur esprit. Les sentimens ont leurs motifs, l'esprit ses règles, et c'est pour multiplier ces règles, c'est pour les étendre, pour les rendre plus parfaites, et leur donner plus de prise sur les faits, que Chaussier a pris la plume. Quelle profusion et quelle finesse de vues! quels soins minutieux et cependant nécessaires pour revêtir les rapports juridiques de toute l'autorité que donne la vérité seule! Plus loin, Chaussier propose de soumettre ces rapports à une suite de vérifications et de contre-épreuves, ne s'apercevant pas qu'en multipliant les hommes, il s'expose à multiplier les fautes, et qu'au-delà d'une certaine limite, l'œuvre d'un homme substitué à un autre détruit les garanties, au lieu de les fortifier. Ce sont ces vues d'administration que contestait Vicq-d'Azyr. Enfin Chaussier s'étonne de trouver en France si peu de lumières sur des matières si capitales. Cependant un tout autre exemple nous est donné par les peuples primitifs. Ce sont les connaissances médicales qui ont civilisé le monde. Dociles à l'empire que les Égyptiens, les Israélites, les Perses, les Grecs, dirai-je encore les Romains, accordaient à la médecine sur presque tout l'ensemble de leurs actions civiles et militaires, ils la faisaient surtout intervenir, à côté de la loi, dans ces actions qu'arrachent à l'homme des passions viles, furieuses, dénaturées, et dans les calamités qui, telles que les épidémies et les contagions, menacent toute la république humaine. Moïse, Hérodote,

Diodore de Sicile, Xénophon, la loi royale de Numa, la loi Aquilia de Justinien, les déclamations de Sénèque, de Quintilien, de Calpurnius, font foi de mes paroles pour l'antiquité; et quant aux nations modernes, on saisit de loin en loin dans leur histoire des traits qui prouvent que dans une foule de cas elles recouraient à la médecine. On a même prétendu que quatre siècles avant Henri IV, à une époque où la médecine allait sortir des mains du clergé, cette partie de l'art avait en France une sorte de grandeur. Mais, il faut l'avouer, c'est par la constitution Caroline qu'elle a pris, de 1515 à 1550, de magnifiques développemens, surtout en Allemagne et en Italie. Vingt-cinq ans plus tard, quelques écrivains français s'en occupèrent; Ambroise Paré, et, dans les années subséquentes, quelques uns de ses élèves; puis quelques imitateurs de loin en loin, jusqu'à Louis, jusqu'à Chaussier. C'est Chaussier qui a tourné les esprits vers ce noble genre d'études; et ici encore tel a été l'ascendant de son exemple, que, malgré les chefs-d'œuvre dont se sont enrichis nos voisins, la France n'a plus rien à leur envier. En rendant à cet égard justice à ses contemporains qui pour la plupart ont été ses élèves, Chaussier se la rend à lui-même.

Conduit par ce profond savoir et par cette connaissance de détail presque infinie, Chaussier consentit en 1814 à rédiger pour quelques uns de ses élèves des dissertations sur des points que l'on retrouve; mais en d'autres termes, dans quelques unes de ses tables: par exemple, sur *la manière de procéder à l'ouverture des cadavres, spécialement dans les cas de visites judiciaires; puis sur l'ecchymose, la sugillation, la contusion, la meurtrissure.* Ces dissertations furent réimprimées en 1819 et en 1824; mais cette fois sous le nom de Chaussier, refondues en un seul volume, et avec des additions si considérables, qu'elles en firent un livre tout neuf. Chaussier fit hommage de ce livre à l'Académie des sciences, et l'illustre compagnie l'honora de ses suffrages. Elle applaudit aux remarques de l'auteur sur la synergie des nerfs qui vont animer les sens; l'un qui reçoit l'impression des objets extérieurs, tandis que les autres, distribués aux dépendances des organes, y portent la vie et le sentiment; du reste, solidaires les uns des autres, à ce point que le sens, oblitéré par la destruction du nerf principal, peut l'être encore par celle d'un nerf accessoire. Cette disposition est manifeste pour l'œil: Chaussier la croit générale; il va jusqu'à insinuer que les nerfs ont des nerfs, comme les vaisseaux ont des vaisseaux. N'est-ce pas s'engager dans une progression à l'infini? ce qui est

incompréhensible. N'est-ce pas expliquer la sensibilité par la sensibilité? ce qui est ne rien dire. Mais ce qui fait surtout le prix du livre, c'est le choix et la multitude des faits pratiques, sorte de petits drames pleins d'action qui attachent et instruisent : c'est l'épisode sur l'ouverture des animaux domestiques et sur celle des enfans nouveau-nés; ce sont les considérations du cadavre mis en comparaison avec le corps animé; ce sont les vues sur l'intime connexion qui lie les poumons, le cœur, l'estomac, l'encéphale; c'est le merveilleux spectacle de cette infinie variété d'échanges qui s'opèrent dans les voies respiratoires, dans ce rendez-vous commun de l'air, du sang veineux, des sucs lymphatiques et du chyle : matériaux hétérogènes qui n'ont rien d'absolument fixe dans leur composition propre, et qui, mis en présence molécule à molécule dans les canaux déliés du crible qu'ils parcourent, se touchent, se mêlent, se confondent, et, mus par l'action d'ailleurs si peu connue des nerfs, s'attirent, se repoussent, se pénètrent mutuellement, et finissent par se transformer dans un liquide homogène et vivifiant par excellence, qui est le sang artériel; lui imprimant, du reste, de moment en moment, des caractères particuliers, et le chargeant en secret d'élémens étrangers qu'il emporte avec lui dans sa course, et qui plus tôt ou plus tard ou s'échapperont par les voies excrétionnelles, ou feront explosion sur tel ou tel point de l'économie, si même ils n'allument une réaction générale. De ces digressions pleines d'intérêt, Chaussier tire des inductions pour son sujet spécial. Il fait voir que nos propres sucs contractent quelquefois des propriétés si dangereuses, qu'ils agissent sur les animaux et sur nous-mêmes, comme le feraient de véritables poisons : source de méprises honteuses et cruelles qui égarent le médecin, aveuglent le juge et livrent au couteau la vie de l'innocent. Je ne dis rien des préceptes plus généraux qu'il établit pour conduire à la découverte des crimes et protéger l'ordre social; mais, persuadé que le bien s'inculque plus profondément dans l'esprit par l'exemple du mal, il entremêle dans son texte le texte de quelques rapports que l'on proposait pour modèles, et dont il fait ressortir les défauts comme autant d'écueils à éviter. Parmi les procès-verbaux d'ouverture, il cite ceux des corps de Charles IX, de Henri III, de Henri IV, de Mirabeau : sortes de souvenirs historiques qui mêlent je ne sais quel charme à des études qui en ont si peu. Pesez maintenant dans votre esprit ce que vous venez d'entendre, et vous conclurez que ce livre, écrit d'ailleurs avec élégance et précision, est un des

meilleurs que possèdent l'anatomie, la physiologie, la médecine proprement dite et la médecine légale.

Chaussier composa, dit-on, la même année pour ses élèves d'autres thèses, l'une sur l'infanticide, l'autre sur les perforations spontanées de l'estomac. Je reviendrai bientôt sur la première; je m'arrête un moment sur la seconde. Quel don fragile que la vie de l'homme! que nous ne sommes rien! La religion le crie, la médecine le prouve. Au milieu de la santé la plus florissante, lorsque tout rit autour de nous, une dépravation intérieure et secrète, une cause analogue à celle qui rougit un point de la peau, qui l'enflamme, l'ouvre, l'ulcère, cette cause porte son venin sur l'estomac, l'irrite, le ronge, le perce: le perce d'une, deux, trois ouvertures; et en quelques heures, après d'atroces douleurs, après une éruption de flots écumeux dont la bouche est remplie, le cœur s'arrête, et la mort est consommée. Témoin d'une perte si subite, la malignité s'éveille, des soupçons s'élèvent, des préventions se forment. On ouvre: c'est l'ignorance, la précipitation, la légèreté qui observent; c'est l'étourderie, l'inconséquence, l'ambiguité qui écrivent: et l'esprit du juge fasciné, à un malheur qu'il faut plaindre et non venger, en va succéder un autre pire que le premier; car ce second malheur serait un crime, ce serait un meurtre. Ce qui frappe dans les écrits de Chaussier sur les questions de cette nature, c'est son ardeur à mettre sous les yeux une à une toutes les causes d'erreur: c'est l'horreur qu'il en ressent et qu'il veut inspirer; plus touché de pitié pour l'innocent malheureux, que satisfait de la punition infligée au criminel. Mais quoi! sont-ce là des suppositions chimériques? non, messieurs. En 1814, une jeune femme des environs de Montargis meurt en vingt-quatre heures. On l'ouvre: on trouve, mais sans les reconnaître, tous les désordres des perforations; et une accusation d'empoisonnement par l'arsenic est portée devant la justice. La justice remet l'affaire dans les mains de Chaussier. Eclairé par son expérience et par l'expérience des grands maîtres si conforme à la science, Chaussier déclare dans une consultation que la maladie a été une perforation spontanée, et que l'idée d'un empoisonnement est une pure vision. Ce sentiment est partagé par Hallé, Pinel, Pelletan, Sue, qui joignent leur signature à celle de Chaussier, et le nuage amassé sur la tête des accusés se dissipe. Est-il un de nous qui ne marche environné de calamités semblables, et n'ait à bénir un jour la main qui saura l'en tirer?

Peu d'années avant 1814, un écrit analogue à ce dernier écrit avait

été publié par Chaussier sous ce titre : *Consultations médico-légales sur une accusation d'empoisonnement par le sublimé corrosif.* Ces consultations, au nombre de trois, sont l'ouvrage de Chaussier, et servent de réponse aux demandes que lui adressait un magistrat plein de sagesse, sur une affaire épineuse qu'avait à juger le tribunal de Seine-et-Marne. Chaussier soutient dans la seconde et la troisième l'avis qu'il donnait dans la première; et comme il ne rencontrait rien dans les pièces de la procédure qui entraînât sa conviction, il invoque, pour autoriser sa réserve, une maxime de l'illustre Daguesseau, et surtout une notice où il expose les moyens de reconnaître et de constater dans l'économie la présence du sublimé corrosif; moyens tirés non de la nature, de la marche, de l'intensité, de la durée des symptômes, d'où ne peuvent naître que des présomptions toujours insuffisantes, mais surtout et même uniquement des résultats obtenus par les réactifs. Dans ce recueil figure un mémoire terminé par ces modestes paroles : *Je suis homme*, *je puis me tromper.* Bien qu'il renferme une conclusion diamétralement opposée à celle que Chaussier propose; frappé de la beauté de ce travail, Chaussier l'associe au sien, et se plaît à rendre hommage au savoir et aux talens de l'auteur. Or, cet auteur est notre honoré confrère M. Marc.

Avant d'aller plus loin, qu'une réflexion me soit permise. En écrivant des dissertations pour ses élèves, Chaussier suivait un exemple que l'Allemagne donnait depuis long-temps. Cet usage a été pour la médecine une source des plus précieuses richesses. C'est de là qu'est née la magnifique collection des thèses de Stahl, de celles de Linné, de celles de Richter, de Schroëder, et de beaucoup d'autres. Franck lui-même en composait à Goettingen, à l'imitation de Chaussier; et aujourd'hui, dans cette même Allemagne si digne de nous servir de modèle en tant de choses, de toutes les dissertations que publient ses écoles, les meilleures peut-être sont celles que composent en faveur des récipiendaires, deux illustres professeurs de Berlin. Comme tout se tient en médecine, l'intelligence d'un seul point suppose celle de tous les autres; d'où il suit qu'avec un génie égal, jamais un jeune écrivain n'imprime à ses productions ces caractères de profondeur et de maturité que donne aux siennes le savoir consommé du maître. Que le maître pose la thèse; que l'élève l'explique, l'appuie, la développe; s'il est digne du titre auquel il aspire, sa capacité brillera dans ses réponses, et la loi sera satisfaite. Eh! quel souvenir religieux pour l'élève et le maître!

Quels doux liens d'estime, de gratitude, de respect, va former entre eux ce bienfait tout intellectuel! Je suppose que rien de sordide ne l'a profané. Cet heureux usage universellement adopté, n'est-il pas visible que toute l'Europe serait comme une grande famille d'Asclépiades, ou comme une grande faculté, de chaque point de laquelle sortiraient, de moment en moment, des chefs-d'œuvre; et s'il était possible de porter de l'ensemble dans cette masse de travaux, qui peut dire où s'arrêterait la science?

Temporiser quand il faut agir, est partout ailleurs une faute grossière; en médecine, en chirurgie, c'est pis de beaucoup. Un membre fracturé se gangrène : si la gangrène marche, n'attendez pas, pour opérer, qu'elle se borne; le malade vous échappera, et sa mort s'élèvera contre vous dans la conscience des hommes et dans la vôtre. Hâtez-vous, tranchez dans le mort; la vie, moins opprimée, se ranimera; et par le sacrifice d'une partie déjà perdue, vous sauverez le tout : précepte plein de sagesse qu'un instinct chirurgical, plus fort que le cri du préjugé, révéla de bonne heure au génie de ce généreux Larrey, qui est une de nos gloires nationales : précepte consacré par tant de succès en Angleterre et en France. Cependant, à la suite d'une fracture de jambe, une gangrène se répand sur tout le membre gauche. Le temps presse : la cuisse est amputée; le malade guérit. On conteste au médecin ses honoraires; on le traduit devant un tribunal. Chaussier prend la plume, il écrit une consultation médico-légale qu'approuve l'Institut; et le médecin conserve ses justes droits. D'où vient cela? c'est que, dit Rousseau, la personne de chaque homme est devenue la moindre partie de lui-même; et qu'on ne sacrifie que trop aisément sa propre vie et sa propre dignité aux plus abjects de tous les sentimens : l'avarice et l'ingratitude.

Une des plus étranges suppositions qu'on ait jamais faites en médecine, c'est que, portées dans les voies digestives, des substances absolument insolubles, le verre, le diamant, les émaux, y agissent comme des poisons, c'est-à-dire tout autrement que par leur figure et leur poids. Des expériences directes ont prouvé que des fragmens de verre, considérables, anguleux, tranchans, ont parcouru le long trajet de ces voies intérieures, sans blesser le moins du monde ni la sensibilité générale ni la sensibilité de ces organes. L'estomac, les instestins, les ont reçus, touchés, promenés, transmis au dehors avec plus d'adresse que ne l'eût fait une main délicate; et cependant, des accusations d'empoi-

sonnement par le verre pilé ont été conçues par le vulgaire, fomentées par des médecins, portées devant des juges. Une thèse que soutint, en 1827, à Montpellier, Franck Chaussier, fils de François, combattit, probablement pour la dernière fois, cette folle idée. Le fils emprunte du père tout le fond de son petit ouvrage. Il donne à ses paroles la sanction d'une telle autorité. Pouvait-il mieux faire pour servir doublement les hommes, et par les utiles vérités qu'il rappelle, et par l'exemple de sa piété?

Mais il est temps de tourner les yeux vers des travaux d'un autre ordre, et qui ont tenu une grande place dans la vie de Chaussier. Ce sont les travaux qui, se rattachant d'une part à la médecine légale, peuvent se grouper de l'autre autour de celles de ses tables synoptiques où il expose un de ces actes étonnans dont la vie humaine est tissue; je veux parler de l'accouchement : acte qu'exécutent des instrumens dont le mécanisme est merveilleusement approprié à leurs fins, mais dont l'énergie est mise en jeu par une volonté qui parle au terme prescrit, et se fait obéir, sans qu'ils en aient eu eux-mêmes la conscience ou le principe. Ce principe résiderait-il dans le nouvel être qui n'a pas encore respiré? Mais qui lui a révélé qu'il existe un monde extérieur dont il fera partie? et comment formerait-il une volonté, lorsqu'il a perdu la vie dans le sein même qui la lui donnait? Quoi qu'il en soit, nous voici conduits à tout ce que Chaussier a fait dans cette branche si importante de la médecine et de la chirurgie, tout ensemble; car ici tous les points de la science se touchent; toutes les parties de l'art se confondent. Mais quelle singulière variété d'objets! et dans quel ordre vous les représenter? Depuis vingt ans, de tous les points de la France, partaient des cris en faveur des accouchées qui se trouvaient sans secours. De partout on demandait des sages-femmes; on n'en avait pas : une seule, toutefois, envoyée par le gouvernement, parcourait les provinces, ébauchant çà et là quelques élèves : faible remède à tant de maux. Enfin une grande école d'accouchement, digne de la grande école de médecine, est fondée par Chaptal. Ce sage ministre en établit le siége à l'hospice de la Maternité. Matériel, sujets, talens, tout est prévu, tout est choisi pour répondre à l'espérance publique. Une surveillante du mérite le plus rare, des subordonnées pleines de zèle, de jeunes personnes dévouées au service du malheur, et qui, possédant les langues anciennes et modernes, traduisent du latin, de l'anglais, de l'allemand, les meilleurs écrits des étrangers: telles étaient les auxiliaires

attachées aux maîtres; et quels maîtres! Baudelocque, que l'on perdit trop tôt; Antoine Dubois, dont le nom seul est comme un bienfait pour nous, et qui remplaça Baudelocque, après l'avoir suppléé; enfin Chaussier, qui fut chargé du service médical. Ce service, il l'organisa sur un nouveau plan. Il apprenait aux élèves à observer les merveilleux changemens que la grossesse introduit dans l'organisation; à saisir cette suite d'actes tous réglés les uns sur les autres pour une fin commune, et tous enchaînés dans leur succession par cette force vitale, unique source de mouvement et d'ordre. Il exposait les maladies dont les grossesses se compliquent, surtout la première; maladies ou éventuelles, ou liées comme effets nécessaires à ces mêmes changemens. Puis, laissant à l'habileté de ses collègues l'enseignement théorique et pratique des accouchemens, il reprenait les maladies qui succèdent aux couches, et dont les suites sont quelquefois si longues et si cruelles. Pour graver plus profondément l'image de ces maladies dans leur esprit, Chaussier astreignait les élèves à écrire des bulletins cliniques, où se trouvaient consignées la nature et la marche des symptômes, ainsi que l'action des médicamens; et comme la lecture de ces bulletins se faisait en commun, vous voyez quelle vigilance, quelle attention elles y apportaient: quel soin d'être exactes, simples, claires, et d'éviter les transpositions et les obscurités. C'est ainsi qu'il les formait au seul rôle qu'elles aient à remplir, de suppléer le médecin dans son absence, mais seulement pour être ses yeux, en quelque sorte, et lui préparer pour les visites la fidèle histoire des événemens. Les sujets d'étude furent dès l'origine si nombreux à la Maternité, et les chances de ces événemens si variées, que Chaussier fit en peu d'années une ample moisson de faits singuliers, non seulement sur les maladies des femmes, mais encore sur le développement du nouvel être, suivi dans tous ses degrés; sur les maladies qui l'affectent, sur les accidens qui l'atteignent; car jusque dans le sein maternel, l'invisible main de la fatalité se mêle à l'œuvre de la nature, pour la déplacer, la déformer, la mutiler, la détruire. C'était peu d'observer tous ces faits un à un. A des périodes réglées, Chaussier les reproduisait dans leur ensemble, et les rendait ainsi plus neufs, plus piquans, plus instructifs. Tous les six mois, en effet, les élèves subissaient des examens, toujours plus glorieux pour elles, toujours plus applaudis de l'administration. Dans presque toutes ces solennités, Chaussier prit la parole; et il en est résulté une suite de discours où l'on rencontre avec étonnement, parmi tant de faits étranges, l'exemple

d'une jeune femme qui succomba, ayant les premières vertèbres du dos usées par un sac plein de vers qui s'était collé sur ces vertèbres, et les avait percées, au point que les vers s'étaient répandus sur la moelle de l'épine; l'exemple de ces perforations de l'estomac dont j'ai parlé tout à l'heure; celui d'un estomac bilobé, que Chaussier fit dessiner sur place par le docteur Morin, son élève et son ami; celui de deux grossesses simultanées, dans des lieux différens; celui de ce délire, tantôt fugace, tantôt persistant, qui trouble les femmes dès le début de la grossesse, et qui, de même que les appétits dépravés, constitue une véritable aliénation. A l'égard des enfans nouveau-nés, ou venus au jour avant terme, quelles suites d'observations curieuses, délicates, sur les apparences, la forme, les dimensions, le volume, le poids, l'état général de ces êtres, et sur les lésions intérieures qu'ils recèlent! Un de ces enfans avait les os aussi friables que le sont les os des vieillards. Les os longs, les côtes, les os de la tête étaient brisés. On y comptait quarante-trois fractures; quelques unes paraissaient consolidées; et si vous jetez la vue sur les conséquences d'un tel fait, si vous suivez la pente qu'il offre à l'esprit pour le conduire à la supposition d'un infanticide; si vous rapprochez de ces fractures spontanées celles qu'opèrent dans les os du crâne de l'enfant les violentes pressions qu'il reçoit des organes de la mère par l'expulsion qui le met au jour; si vous songez à la force que prêtent à ces présomptions les variétés de couleur, d'épanouissement et de légèreté spécifique que manifestent les poumons des nouveau-nés; vous apprendrez que, non moins prompte à détruire, qu'habile à créer, la nature peut faire ici tous les maux que l'on impute à l'homme; et vous vous pénétrerez de cet étrange paradoxe, que dans les cas de cette nature, accumuler des probabilités de crimes, ne serait peut-être qu'accumuler des illusions, et donner à un fait incertain les terribles suites d'un fait avéré. Pour armer la loi contre lui, le crime doit être plus évident que le jour; la loi n'est sainte qu'à ce prix. Or, tout ce qu'un cœur droit, tout ce qu'un esprit scrupuleux peut exiger de renseignemens et de règles pour parvenir à cette évidence, il le trouvera, si je ne me trompe, dans la thèse sur l'infanticide que je rappelais il y a un moment: thèse où Chaussier pose, soit à l'égard de la mère, soit à l'égard de l'enfant, soit à l'égard des temps et des circonstances, tous les problèmes dont la solution tranchera la question principale, et sur lesquels Chaussier concentre pour ainsi dire toutes les lumières qu'il a tirées de sa pratique à la Maternité. Consultez la précieuse collection de

Schlegel; consultez les nombreuses dissertations que l'Allemagne publie depuis plus d'un siècle sur l'infanticide, et sur une foule de questions analogues; vous jugerez que sur quelques points elles ont pu servir de guide à Chaussier; mais vous jugerez aussi, ce me semble, qu'il n'en est pas une seule qui puisse dispenser de recourir à la sienne.

Aux travaux que nous venons de parcourir, se rattache d'abord une lettre de Chaussier sur la structure de l'utérus; lettre qui termine la traduction faite par Mme Boivin, d'un traité de deux écrivains anglais sur les hémorrhagies utérines; en second lieu, les notes si originales qu'il fit paraître après cinq années de recherches, sur les vices de conformation qu'apporte avec lui le nouveau-né; vices dont il établit les proportions réciproques par des chiffres, et qu'il semble attribuer aux accidens dont la grossesse est quelquefois traversée; aux chutes, aux efforts, aux pressions, aux chocs inséparables des actions et des travaux habituels. J'y joindrai le mémoire plein de sens et d'érudition qu'il écrivit en 1826 sur la viabilité de l'enfant naissant, question qui touche de si près à l'état des familles, pour la sûreté des héritages et des donations. Enfin je citerais et l'éloge de Baudelocque, et les considérations sur les convulsions des femmes grosses; et les considérations sur les soins qu'il convient de leur donner pendant le travail de l'accouchement, si ces trois opuscules n'étaient de simples extraits des discours précédens.

Mais ce qui ne doit point rester dans l'oubli, c'est le soin qu'il prit de former les élèves à l'art de vacciner les enfans; ce sont surtout les vues qu'il a plus d'une fois dévelopées, soit dans les séances publiques de la Maternité, soit dans celles du comité central de vaccine, qu'il avait l'honneur de présider, sur les phénomènes qui doivent succéder à ce genre particulier d'inoculation, pour en assurer les effets. Ces phénomènes sont de deux ordres : les premiers consistent dans le travail de l'éruption vaccinale; les seconds, dans un travail ultérieur, qui n'est plus local, mais universel, et que provoque la présence du virus puisé dans les boutons par les vaisseaux absorbans, porté dans les vaisseaux artériels, et distribué dans toute l'économie. Ce second travail, plus profond que le premier, est aussi plus efficace. C'est lui seul qui imprime à nos solides cette inexplicable modification qui les défend désormais contre l'action du virus variolique; pareil à ce travail subsidiaire qui consomme l'œuvre de la variole elle-même, de la rougeole, de la scarlatine, de la dothinentérite; pareil même à celui de la

puberté, que la nature destine à trancher les maladies de l'enfance, mais qui, ralenti, suspendu, étouffé par mille causes, laisse l'organisation mal affermie et ouverte à mille ennemis dangereux; c'est-à-dire à ces suites de maux qui naissent l'un de l'autre par une généalogie que deux paroles d'Hippocrate ont si nettement désignée.

Des notes de Chaussier, des rapports qu'il écrivit de concert avec Deyeux, avec Percy, Hallé, Leroux, Thillaye, Vauquelin, font partie des bulletins de la Faculté. Dans ces rapports, il juge avec ses collègues, ou des remèdes secrets, ou le mérite de certaines machines, ou les imputations élevées contre l'usage de certains alimens, particulièrement contre les huîtres tirées du parc du Havre. Il traite de la fièvre jaune, sorte de typhus qu'il croit transmissible, au moins quelquefois. Les notes portent sur des faits d'anatomie pathologique, analogues pour la plupart à ceux que je viens de citer, sauf un petit nombre; par exemple, sur une hernie congéniale du cœur, sur des monstruosités, sur une inflammation du péritoine et des intestins dans un fœtus né vivant, à l'époque de sept mois : notes, rapports, monumens d'un savoir étendu, d'un esprit flexible, d'un zèle infatigable. J'ai parlé de ses courses dans les départemens, en qualité de chef du jury médical. En 1809, en adressant à M. le baron Desgenettes un exemplaire de son Recueil de programmes chimiques et pharmaceutiques, il lui rend compte de ses opérations. « Au lieu de copier les pharmacopées (ce » sont ses paroles), je crée des formules pour des préparations nou- » velles, que je crois importantes. Je rectifie les procédés opératoires; » j'enseigne à faire et surtout à conserver les médicamens. Ces prépa- » rations, je les classe par des titres généraux auxquels j'attache des » définitions précises; et ces définitions, je les fonde sur des propriétés » constantes. Je ne choisis, d'ailleurs, pour éprouver le récipiendaire » dans l'art de manipuler, que des sujets d'une utilité reconnue, et » d'une telle nature qu'ils exigent les connaissances chimiques les plus » exactes et les plus élevées. Je m'applique à rendre intelligible et » usuelle la nouvelle nomenclature adoptée pour la chimie : j'en fais » autant pour le nouveau système des poids et mesures; et surtout je » n'oublie jamais que c'est au nom de la Faculté que je préside, et que » je dois tout rapporter à sa gloire et à sa dignité. » Tel était le langage, et quoi qu'on ait dit de sa complaisance mal déguisée par sa sévérité, telle était aussi la conduite de Chaussier. En 1820, pendant son sejour à Evreux, la société médicale de cette ville tint sa séance publi-

que. Chaussier y prit la parole; et jamais sans doute cette société ne perdra le souvenir du discours qu'il prononça sur un sujet qu'il avait traité autrefois; savoir, l'efficacité des applications extérieures : applications si familières aux anciens, et dans leurs mains si féconde en résultats heureux. C'est qu'une substance volatile ou soluble, mise en contact avec la peau, pénètre par les vaisseaux absorbans et les vaisseaux sanguins, jusque dans les profondeurs du système sensitif, détermine un nouvel ordre dans les fonctions, et change ainsi toute l'économie; en bien, si l'excitation est favorable; en mal, si elle est funeste : double vue qui domine toute la thérapeutique et toute la pathologie.

J'aurais tout dit, messieurs, ce me semble, sur les travaux de Chaussier, si je n'avais à vous entretenir de ses fonctions de professeur. Il a rempli pendant vingt-huit années la chaire d'anatomie et de physiologie. Je ne puis caractériser son talent pour la parole, qu'en l'assimilant à cette instabilité qui le portait rapidement d'un travail à l'autre; ayant trop d'idées pour n'en suivre qu'une seule; trop peu de temps pour les suivre toutes; et attachant trop de prix à ses propres découvertes, pour les livrer sans réserve à l'indiscrète avidité de ses auditeurs; ajoutez qu'un certain embarras dans les organes de la parole l'arrêtait dans la marche de ses phrases, et rendait souvent pénible l'expression de sa pensée : trop négligé, du reste, dans le choix et l'arrangement des mots, et tombant trop dans l'abus des interjections et des réticences. Toutefois, il attachait par l'originalité de ses aperçus; et peut-être n'est-il jamais arrivé à qui était fait pour l'entendre, de sortir de ses leçons sans avoir acquis quelque nouvelle connaissance, et appris surtout à se servir de son entendement : ce qu'on n'apprend guère que de ceux qui se servent du leur. Né pauvre, c'est-à-dire né dans la dépendance, avec un naturel indépendant et enclin à la raillerie, l'humeur de Chaussier avait retenu de cette situation contrainte quelque chose de sarcastique et d'amer qui s'échappait par explosions : de là cet esprit satirique qui lui arrachait si souvent des épigrammes; de là le souvenir de sa première indigence, la crainte d'y retomber, l'habitude d'une étroite parcimonie, le soin dangereux d'avoir toujours sous la main le fruit de ses épargnes, et de contrefaire le philosophe Bias, qui portait tout avec lui. D'un autre côté, l'école du malheur est une école de pitié; de là son empressement à secourir les infortunés qui souffraient comme il avait souffert; et parce qu'il est difficile, pour qui aime à donner des leçons, de n'aimer pas ceux qui les recherchent, de là cette bienveillance

pour la jeunesse studieuse, qu'il réunissait chaque soir autour de lui, afin de lui continuer l'enseignement; se délassant ainsi de ses travaux, par un travail plus doux, par des entretiens scientifiques, mais libres, mais enjoués, et sans cesse diversifiés par la variété des sujets, et la lecture des nouveaux ouvrages. Il ne refusait rien à ses amis. Auteur, avec M. Adelon, de beaucoup d'articles importans du premier Dictionnaire de médecine, il se fit son coopérateur pour une nouvelle édition de Morgagni. On le voit: Chaussier était tissu de contradictions, comme presque tous les hommes. Cependant un trait de nos folles discordes vint rompre le charme de cette paisible existence. Après une si longue possession, Chaussier, en 1822, perdit sa chaire. On la lui ôta, et le reste de sa vie fut empoisonné par le ressentiment toujours aigri d'un tel outrage. Cette même année, il eut une première attaque d'apoplexie, toutefois sans rien perdre de ses facultés intellectuelles. Il fit ce que Corvisart avait fait pour lui-même. Il mesurait la gravité du mal, et dirigeait le traitement. Quelque temps après, l'Académie des sciences le reçut au nombre de ses membres. Il eut ensuite une pleurésie du côté gauche, une congestion dans le poumon droit; puis une dysurie: trois affections dont l'issue fut heureuse. Dans cette triple maladie, quelle fermeté stoïque! quel mépris de la douleur! il enfonçait profondément dans ses chairs le scarificateur d'Amussat, dont la main, timide par respect, craignait de le porter trop avant. Sa constitution néanmoins fut ébranlée. Bien qu'il eût les yeux excellens, bien qu'il eût encore une grande force d'attention et de mémoire, il marchait avec peine; il ressentait avec douleur les moindres variations de température, et s'irritait des moindres contrariétés. Mutilé par la paralysie, et privé de la main droite, il apprit en peu de jours à écrire de la gauche. Cinq années se passèrent ainsi, dans toutes les alternatives d'une santé chancelante. Sa fin approchait. Dans les premiers jours du mois de juin 1828, il vint lire un mémoire dans une des sections de l'Académie. Le 18, son irascibilité était plus vive. Il eut des battemens de cœur et des suffocations. Cependant, il dicta pour la prochaine distribution des prix de la Maternité un discours où il rappelait ses services, et semblait prendre congé pour jamais. A la chute du jour, il était plus tranquille; mais la nuit, à une heure du matin, de sourds gémissemens, des cris plaintifs, partent de sa chambre. On accourt, on se presse; il reçoit les soins de ses élèves, de ses amis, et ceux d'un des plus célèbres médecins de la capitale. On se flatte..... Vaine espérance! à deux heures et

un quart, Chaussier avait cessé de vivre. On ne découvrit du côté de l'encéphale que de légères inégalités de volume et de consistance. Tout le mal était concentré dans les principaux organes de la circulation, et spécialement dans l'aorte. Ainsi s'éteignit un des membres les plus distingués de notre Académie. Homme d'un esprit pénétrant, incisif, cultivé par les lettres; d'un savoir étendu, profond, original, et que feront toujours vivre dans la mémoire des hommes, la grandeur de ses services et la sincérité de ses convictions.
